

## Emploi associatif

# Sans partage, point de salut

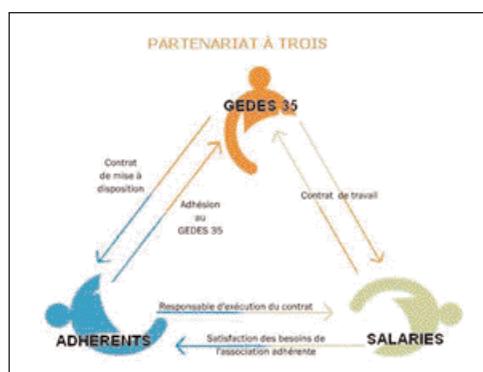
■ Comment conjuguer souplesse et sécurité d'emploi dans le milieu associatif? Le groupement d'employeurs de l'économie sociale d'Ille-et-Vilaine (Gedes 35), en mutualisant les compétences, apporte une réponse avantageuse pour les associations et positive pour l'emploi.

“ Il y a un an, je jonglais encore entre un CDD et un CDI”, raconte Christophe Nigaud, agent d'entretien et de maintenance dans trois associations rennaises. “ Depuis que le groupement d'employeurs de l'économie sociale d'Ille-et-Vilaine (Gedes 35) s'est constitué, tout est facilité: un seul employeur, un seul CDI et qui plus est, à temps plein”, s'enthousiasme le salarié. “ Pour atteindre le temps complet que je souhaitais, le Gedes a recherché activement à consolider mon contrat de travail en trouvant des missions complémentaires auprès des associations du département”, ajoute-t-il.

### L'union fait l'emploi

Premier groupement associatif en Bretagne, le Gedes 35 a vu le jour en 2005, au moment où quatre responsables associatifs rennais, confrontés chacun à un besoin sur un poste de technicien informatique, ont eu l'idée de créer un emploi partagé entre leurs associations. “ C'est pour développer ce type de pratique que le Gedes est né: créer des emplois à temps plein et en CDI, à partir des besoins à temps partiel des associations”, explique Éric Tournet, président du groupement, et directeur de l'Association rennaise des centres sociaux qui héberge le groupement. Et de poursuivre: “ il s'agit d'attirer les personnes compétentes en leur permettant de partager leur temps de travail entre différentes missions, en facilitant leurs déplacements”. “ Constatant la persistance de problèmes d'emploi, nous avons procédé à une prospection et une communication active auprès des associations d'Ille-et-Vilaine”, raconte Isabelle Georges, coordinatrice du groupement. Engagé dans une dynamique d'expansion, le groupement a obtenu les soutiens du conseil gé-

ral, du conseil régional, et de la direction départementale du travail, qui ont permis l'embauche d'un agent de développement. Aujourd'hui, il emploie seize salariés qu'il met à disposition d'une cinquantaine de structures de l'économie sociale du département – mutuelles, Scop, fondations, associations, équipements conventionnés... – qui veulent accroître leur activité ou simplement soutenir la démarche de développement de l'emploi mutualisé. Et l'objectif est ambitieux: atteindre 100 créations de postes à temps plein d'ici trois ans.



### Les projets associatifs y gagnent

La formule est attractive: “ ce sont les salariés qui viennent à nous”, affirme Isabelle Georges. “ Les profils des candidats s'accordent bien avec les besoins des associations, dont les plus fréquents portent sur des postes de technicien informatique et de secrétaire comptable”. Sophie Cortet, webmaster et chargée de communication du Gedes 35, est mise à disposition ponctuellement auprès d'associations rennaises pour la création de sites Internet: “ j'apprécie particulièrement la variété des missions qui me sont proposées, et quand une tâche se termine, je sais que le Gedes sera en mesure de renouveler mes missions, ce qui me rend très sereine pour l'avenir”, se réjouit-elle.



“ Le Gedes diffuse les offres d'emploi des associations adhérentes, via trois canaux: l'ANPE, le réseau des partenaires, et le site Internet du groupement”, explique Isabelle Georges. “ Cela permet aux associations qui n'en ont pas les moyens, de bénéficier de compétences pointues. En outre, le groupement libère les associations adhérentes des procédures d'embauche et de toutes les formalités administratives afférentes”, continue-t-elle. “ Une formule encourageante pour les associations qui envisagent de développer de nouveaux projets”, soutient Éric Tournet. Par exemple, huit crèches parentales se sont ainsi regroupées pour créer un poste de comptable en commun, ce qui a permis de sécuriser les questions financières. Et, pour organiser les modes de garde sur le territoire, un poste d'agent de développement a même été créé. Enfin, au-delà de la création d'emplois durables dans un secteur qui en a besoin, le Gedes contribue, sans aucun doute, à faire grandir les solidarités locales. À l'image des groupements d'employeurs associatifs du Nord-Est – Ardennes, Meuse, Moselle – il ne fait pas de doute que ce type de montage continue d'essaimer. ■

Marie Janicot

CONTACT -  
Gedes 35 : 02 99 51 44 39